




Ifolog Méditerranée

Formation

TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN METHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE niveau III (code NSF : 311 p)

| <u>Programme</u> | |
|---|---|
| <p>PILOTER LES ACTIVITES DU SITE LOGISTIQUE Planifier les activités logistiques du site à partir des volumes prévisionnels. Organiser et superviser la gestion des flux produits du site logistique. Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques. Assurer le management des équipes logistiques. Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais.</p> <p>ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS TECHNIQUES EN REPONSE AUX BESOINS DU SITE LOGISTIQUE, Y COMPRIS EN ANGLAIS Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique. Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique. Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits. Elaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques.</p> |  <p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sureté et de qualité</p> <p>NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITÉ (RUBRIQUE RNCP) Niveau III (Nomenclature de 1969) Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou Convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code "63-1 E Entreposage non frigorifique", exerçant à titre principal, dans le secteur du transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées</p> <p>FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT (RUBRIQUE RNCP) N1303 Intervention technique d'exploitation logistique N1302 Direction de site logistique</p> |
| <p>SECTEUR D'ACTIVITE : Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement tout secteur de distribution, industriel ou prestataire de services, comportant des activités de réception, de stockage/ déstockage, de préparation de commandes, d'expédition et/ ou de logistique des retours.</p> | |



Ifolog Méditerranée

Formation

TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN METHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE niveau III (code NSF : 311 p)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Garant des dispositifs réglementaires et contractuels, le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique pilote tout ou partie des activités logistiques du site et participe à leur développement à travers l'élaboration et la mise en œuvre de solutions logistiques afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés. A partir des prévisions et des fluctuations du volume de l'activité, le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique dimensionne et planifie les moyens humains et matériels. Responsable opérationnel, il (elle) organise et supervise les opérations et analyse les performances de ses équipes, élabore et exploite des indicateurs logistiques pour le suivi de l'activité. Il (elle) manage les opérateurs logistiques. Il (elle) identifie et analyse les dysfonctionnements et les dérives de l'exploitation logistique. Il (elle) élabore et met en œuvre des solutions opérationnelles pour traiter les non-conformités et les situations à risques. Pour répondre aux besoins d'évolution et optimiser le fonctionnement de l'activité du site logistique, le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique réalise et argumente une étude de faisabilité technique et économique des solutions logistiques qu'il (elle) a identifiées. Il (elle) définit et formalise un plan d'action pour déployer la solution retenue. Il (elle) élabore, communique et veille au respect des procédures de travail. Il (elle) aménage les zones logistiques et implante les produits en fonction des contraintes physiques et réglementaires. Il (elle) prend en compte et s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, de la responsabilité sociétale de l'entreprise et des règles de développement durable. Le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique peut agir comme représentant (e) légal (e) de son entreprise. Selon la taille du site logistique ou des flux traités, il (elle) est responsable d'une unité logistique ou d'un service au sein de ce site. Il (elle) est en contact permanent avec des interlocuteurs diversifiés de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs, hiérarchie, fournisseurs, prestataires de service, transporteurs, clients, administrations, douanes, services internes de l'entreprise. Les échanges s'effectuent en dans une langue étrangère, principalement l'anglais, si nécessaire. Le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique exerce son emploi dans un entrepôt, une plate-forme, une unité de production ou un magasin de stockage. Les conditions d'exercice sont impactées par le mode d'organisation, le système de gestion informatisé des flux logistiques et le degré d'automatisation du site, la nature et les caractéristiques des marchandises, le cadre réglementaire et contractuel. Le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique évolue dans un contexte soumis aux fluctuations de l'activité nécessitant des ajustements permanents. En fonction des contraintes de l'activité du site, des fluctuations et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles. Le port d'équipements de protection individuelle est requis. La mobilité géographique peut amener le (la) technicien (ne) supérieur (e) en méthodes et exploitation logistique à évoluer dans des environnements culturels divers.